

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Autorisation donnée à
Monsieur le Maire de
signer le contrat relatif à
la délégation de service
public pour la gestion et
l'exploitation de la
« Halle Bernier, scène
numérique de
Montereau »**

DATE
D'AFFICHAGE

13 janvier 2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

25

votants

26

N° D_02_2026 (Marchés Publics)

L'an deux mil vingt six, le 12 janvier à 19 heures, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 05 janvier deux mil vingt six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par Mme CHOISY, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme MEUNIER représentée par M. LEMOINE, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

Absents : M. CHERON – Mme CHOISY – M. ESPARRAGA – M. LEMOINE – M. MONIER - Mme ZAIDI

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

~~~~~

## Le vote de cette délibération a lieu sous la présidence de M. DERVILLEZ

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de commerce et notamment ses articles L. 225-1 et suivants relatifs aux sociétés anonymes,
- Vu les statuts de la Société publique locale « Montereau, Porte de Paris »
- Vu l'avis de la Commission de délégation des services publics locaux en date du 12 décembre 2025,
- Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 05 janvier 2026,
- Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 06 janvier 2026,

Par une délibération n° D\_36\_2025 en date du 31 mars 2025, la ville de Montereau-Fault-Yonne a décidé de lancer une procédure de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la « Halle Bernier, scène numérique de Montereau ».

La Société Publique Locale « Montereau, Porte de Paris » a été invitée à déposer une offre, en application de la réglementation en matière de commande publique, sans qu'il soit besoin de mettre en œuvre une procédure préalable de publicité et de mise en concurrence, conformément au régime in-house de ladite société publique locale.

La Commission de délégation de service public s'est réunie le 12 décembre 2025 pour avis sur l'attribution de ce contrat.

.../...

**M. James CHERON, Maire, Mme Marie-José CHOISY, M. Christophe ESPARRAGA, Adjoint au Maire, M. Maxime LEMOINE, M. Giovanni MONIER, Conseillers Municipaux quittent la salle en amont de la présentation de la présente délibération et ne prennent pas part au vote**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à LA MAJORITE (6 CONTRE : M. ALBOUY – M. ANKAOUA – Mme DA FONSECA – M. DEYDIER – M. JEGO – Mme PINTO JANEIRO)**

- **Article 1 : D'APPROUVER et D'ATTRIBUER** le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la « Halle Bernier, scène numérique de Montereau » à la Société Publique Locale (SPL) « Montereau Porte de Paris »
- **Article 2 : D'AUTORISER** Mme Majdoline BOURGEAIS EL ABIDI, Adjointe au Maire, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer le contrat suscité ainsi que tous documents nécessaires.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



*James Chéron*

James CHÉRON